



Document de synthèse

Robeco Capital Growth Funds - Robeco Global Multi-Thematic

Ce produit financier favorise des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

Le Sous-fonds présente les caractéristiques E/S suivantes :

1. Le Sous-fonds favorise certaines garanties environnementales et sociales minimales en appliquant des critères d'exclusion concernant les produits et pratiques commerciales que Robeco juge préjudiciables à la société, comme l'exposition à des comportements controversés, à des armes controversées et à certaines activités liées aux combustibles fossiles.
2. Le Sous-fonds encourage l'adhésion à la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies, aux normes du travail de l'Organisation internationale du travail (OIT), aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (PNG), au Pacte mondial des Nations Unies (PNG) et aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ainsi que la conduite d'activités commerciales dans le respect de ces principes, en examinant de près les entreprises qui violent ces principes.
3. Le Sous-fonds encourage la bonne gouvernance et les pratiques commerciales durables par le biais du vote par procuration, ce qui contribue à la création de valeur à long terme pour les actionnaires. Cela inclut une prise de position active sur les questions sociales et environnementales par le biais de la politique de vote par procuration de Robeco.
4. Le Sous-fonds limite les investissements dans les entreprises présentant un risque élevé en matière de durabilité, sur la base des scores de risque ESG. Tous les investissements de ce type doivent être approuvés séparément par un comité spécialisé qui s'assure que tous les investissements sont justifiés et éligibles sur la base d'un examen fondamental du risque de durabilité.
5. Le Sous-fonds s'efforce d'avoir une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice général de marché mentionné à l'Annexe VI – Indices de référence (l'*« indice général de marché »*).
6. Le Sous-fonds encourage l'adhésion aux critères d'exclusion des règles des indices de référence « Accord de Paris » (PAB), tels que l'exposition à des comportements controversés, à des armes controversées et à certaines activités liées aux combustibles fossiles. Par conséquent, le Sous-fonds exclut les investissements dans les sociétés visées à l'Article 12, paragraphe 1, points a) à g), du règlement sur les indices de référence climatiques de l'UE.

Aucun indice de référence n'a été désigné dans le but d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales favorisées par le Sous-fonds.

Stratégie d'investissement

Robeco Global Multi-Thematic est un fonds à gestion active qui investit mondialement dans des actions de pays développés et émergents. La sélection de ces titres est basée sur une analyse fondamentale comme l'indique le paragraphe de la stratégie sur la Politique d'investissement en Annexe I du présent prospectus. La stratégie intègre en continu des indicateurs de durabilité dans le cadre de son processus de sélection de titres. Le Sous-fonds applique notamment des exclusions basées sur des normes et activités, la politique de bonne gouvernance de Robeco, le cadre ODD de Robeco et tient compte des Principales incidences négatives (« Principal Adverse Impacts ») dans son processus d'investissement. Des informations plus spécifiques aux produits sont disponibles sur notre site web et via les liens fournis dans la question finale de la présente publication.

Indice de référence

Non applicable.

Allocation d'actifs prévue

Le produit prévoit de réaliser un montant minimum de 35 d'investissements durables. Tous les investissements sont alignés sur les caractéristiques E/S, à l'exception des investissements de la catégorie « autres » qui concernent principalement le cash et des équivalents cash.

Suivi et due diligence

Robeco a intégré les aspects de durabilité des stratégies d'investissement dans des processus et procédures de due diligence adéquats pour la sélection et le suivi des investissements, en tenant compte notamment de l'appétit pour le risque et des politiques de gestion du risque de durabilité de Robeco. Les gérants de portefeuille et les analystes sont principalement responsables de l'application de la due diligence en matière d'investissement pour leurs stratégies au quotidien. Ils sont soutenus par un suivi indépendant, effectué par les départements de la gestion des risques financiers et des restrictions d'investissement.

Sources de données, méthodologies et limitations

Le produit utilise plusieurs sources pour recueillir des données sur la durabilité. Robeco examine minutieusement la qualité des données de chaque fournisseur lors des évaluations de due diligence, ce qui inclut l'examen du modèle de données, la réalisation de contrôles statistiques et l'évaluation de la couverture. Le traitement des données se fait sous différentes formes, la préférence allant toujours à une acquisition des données aussi automatisée que possible afin d'éviter tout risque opérationnel ou toute intervention humaine inutile.

Robeco maintient des documents méthodologiques complets sur ses cadres analytiques propriétaires sur son site web. En outre, pour certaines caractéristiques sociales et environnementales, Robeco s'appuie sur un contenu provenant de sources externes, pour lequel nous cherchons à sélectionner le meilleur fournisseur pour chacune de nos caractéristiques cibles. La principale limitation de la méthodologie ou de la source de données est le manque d'informations communiquées par les entreprises. Comme de nombreux autres acteurs du marché financier, nous avons du mal à trouver des informations adéquates sur les principaux indicateurs défavorables. Pour surmonter ce problème, Robeco a recours à plusieurs fournisseurs de données, car chacun a ses propres forces et faiblesses.

Stratégie d'engagement

Les positions du fonds font l'objet du programme d'engagement renforcé de Robeco qui vise les entreprises qui violent gravement les normes minimales que Robeco a définies dans les domaines du comportement des entreprises, du climat et de la biodiversité. Lors de l'évaluation du comportement des entreprises, nous attendons de celles-ci qu'elles se conforment aux codes de conduite internationaux en matière de gouvernance d'entreprise, de responsabilité sociale, d'environnement et de transparence tels que le Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Dans les domaines du réchauffement climatique et de la biodiversité, nous attendons des entreprises qu'elles fassent des progrès suffisants dans le système de code couleur en matière de climat ou dans la certification RSPO, respectivement. Le processus de sélection du thème d'engagement renforcé fait officiellement partie de notre politique d'exclusion. Le programme d'engagement renforcé comporte les thèmes 'Controverse mondiale', 'Accélération vers l'Accord de Paris' et 'Huile de palme'.

En outre, les positions du fonds sont soumises au processus de sélection du programme d'engagement (ou dialogue actionnarial) de Robeco, qui consiste à établir un dialogue constructif entre les investisseurs et les entreprises détenues afin d'aborder la manière dont elles gèrent les risques et les opportunités ESG, ainsi que l'impact sur les parties prenantes. Bien que ce type de dialogue actionnarial ne soit pas directement lié à la stratégie d'investissement environnementale ou sociale du fonds, il se peut que des impacts négatifs sur la durabilité soient abordés par le biais du programme d'engagement.